



Achat Immobilier

Par DDECASTEL

Bonjour,

Je suis en couple avec une allemande depuis deux ans sans être marié.

Ma compagne habite en Allemagne et moi à en France.

Elle est divorcée avec 2 enfants à charge de son précédent mariage.

Nous n' avons pas encore d'enfants même si nous prévoyons d'en avoir un.

Nous projetons d' avoir un enfant et ensuite acheter une maison en Allemagne même si dans les premiers temps je devais continuer à travailler en France.

Cependant l' opportunité d' acheter une maison s'est présentée avant qu'elle ne soit enceinte de moi.

Quelle sont mes possibilités de rétractation dans le cas ou je serais caution ou co acheteur de cette maison si les choses tournaient mal et que nous en venions à nous séparer.

Est ce possible d'ajouter une clause quelconque au contrat me permettant de me protéger un minimum?

J' ai peur de me faire abuser par amour.

Merci de vos conseils.